

RELEVE DE DECISIONS DU 31 JUILLET 2025

Lors de la séance du Conseil Fédéral en date du 31 juillet 2025, les élus ont adopté **à l'unanimité** les résolutions suivantes, concernant l'organisation des championnats professionnels Pro A et Pro B Messieurs et Dames pour la saison 2025/2026 et le lancement d'un groupe de travail dans le but de proposer une réforme structurelle pour la saison 2027/2028.

1. Pro A Messieurs

- Maintien du format de la phase régulière : 18 journées (matchs aller-retour) suivies de playoffs ;
- Confirmation du passage de 1 à 2 descentes en fin de saison 2025/2026 ;
- Réintroduction du joker médical pour le joueur n°1 de la liste de chaque club, en cas de blessure ;
- Mesure temporaire ne remettant pas en cause les règles sur la multi-appartenance votées en mars 2025 ;
- Modifications règlementaires adoptées sur *l'article II.253.1 – Phase régulière* et *II.253.2 – Play-Off*.

2. Pro B Messieurs

- Suspension des résolutions du 17 mai 2025 concernant l'alignement des divisions à 10 clubs ;
- Maintien d'un format à 12 équipes pour la saison 2025/2026 ;
- Phase régulière en matchs aller uniquement (11 journées), suivie de playoffs et playdowns ;
- Passage à 2 montées et 2 descentes à l'issue de la saison ;
- Réintroduction du joker médical pour le joueur n°1 de la liste de chaque club ;
- Mesure temporaire sans remise en cause du cadre réglementaire de la multi-appartenance ;
- Modifications règlementaires adoptées sur *l'article II.263.2 – Play Off*.

3. Pro A Dames

- Suspension des résolutions du 17 mai 2025 prévoyant l'alignement à 10 équipes ;
- Maintien d'un format à 12 équipes, identique à la saison 2024/2025 ;
- Phase régulière en matchs aller uniquement (11 journées), suivie de playoffs et playdowns ;
- Maintien d'une seule descente en fin de saison ;
- Réintroduction du joker médical pour la joueuse n°1 de chaque club ;
- Ajustement temporaire dans un contexte spécifique, sans modification du cadre voté en mars 2025 ;
- Pas de modification réglementaire sur *l'article II.273 – Déroulement Sportif*.

4. Pro B Dames

- Suspension des résolutions du 17 mai 2025 sur l'alignement à 10 clubs ;
- Maintien d'un format à 8 équipes pour la saison 2025/2026 ;
- Conservation d'une seule montée et d'une seule descente ;
- Réintroduction du joker médical pour la joueuse n°1 de la liste ;
- Ajustement temporaire dans un contexte particulier, sans remise en cause des principes de multi-appartenance ;
- Pas de modification réglementaire sur *l'article II.283 – Déroulement Sportif*.

5. Réforme globale – Lancement d'un groupe de travail

- Création d'un groupe de travail dès août 2025, chargé de proposer une réforme structurelle des championnats professionnels (formats, rencontres, équité, cahiers des charges...) ;
- Une proposition complète sera soumise aux clubs avant le 31 décembre 2025, pour une mise en œuvre à compter de la saison 2027/2028, conformément au délai réglementaire de 18 mois ;
- Objectif : permettre aux clubs d'anticiper et s'organiser dans les meilleures conditions.